

Le conseil veut soutenir la filière bois

DURBUY
Conseil communal

À la suite d'une motion proposée, mais non votée, par l'écologiste Éric Jourdant, le conseil durbuysien rappelle son soutien à la filière bois.

Le conseil communal de Durbuy s'est tenu lundi soir. Peu de points ont généré des

discussions. La majorité d'entre eux consistait en une seconde présentation des règlements concernant les taxes. Les points étaient déjà passés, mais devaient être approuvés à nouveau. En fin de séance, le conseiller de la minorité Éric Jourdant a proposé une motion de soutien à la filière bois. L'écologiste l'a motivée en revenant sur la

fuite des grumes wallonnes à l'étranger et la difficulté pour les scieries locales de s'approvisionner. « La motion est symbolique, mais montrerait notre soutien au secteur et aux scieries, ajoute le conseiller. Nous pouvons prévoir dans les cahiers des charges de la Commune de privilégier le bois local. » La majorité et le groupe Commune Passion ont rejoint l'initiative, mais sou-

haitent voir ce qui est possible au niveau communal. Pour eux, les décisions doivent venir de la Région wallonne et du DNE, qui organisent des ventes de bois durbuysiens avec ceux de Marche-en-Famenne et Hotton. « Nous devons tous proposer les mêmes conditions de vente pour ne pas être défavorisés », observe le bourgmestre

Philippe Bontemps, qui a épinglé plusieurs points dans la motion. Éric Jourdant a donc été invité à modifier son texte et le représenter ultérieurement. « En attendant, nous allons officiellement interroger le DNE pour voir ce qui est prévu pour valoriser les acheteurs locaux », a conclu le mayor. **LU. P.**

Distributeur de Bomal : une solution cherchée

Le conseiller de la minorité Fabrice Olivier a remis sur la table le problème de Bomal où le dernier distributeur de billets a été supprimé voici un an. « Nous avons déposé un dossier à Batopin (NDLR, entreprise qui installe des distributeurs neutres), mais ils n'ont pas répondu favorablement », explique Arnaud Delzandre, le président du CPAS. Le groupe Commune Passion a demandé s'il était possible de mettre un bâtiment communal à disposition, comme c'est le

cas à Hamoir. « Nous pourrions voir aussi avec Ferrières, où il n'y a plus de distributeur, pour en installer un entre les deux entités », a complété sa porte-parole Laurence Le Bussy. Pour l'écologiste Éric Jourdant, il faudrait convaincre l'une des banques de Barvaux, où il y a 4 distributeurs, de le déplacer à Bomal. La majorité a entendu les propositions et continue de chercher une solution, tout en rappelant ne pas avoir une grande marge de manœuvre face aux banques.

La maison communale ne sera pas agrandie

Si l'idée d'agrandir la Maison communale avait été émise, la majorité a changé d'avis. « Pour faire de la place, nous allons déplacer le service de la petite enfance aux Pères oblat dans le but de créer un pôle enfance avec la crèche qui y est déjà », explique Philippe Bontemps, le bourgmestre. « L'initiative est louable et permettra des économies d'échelle, a ajouté l'échevine de l'Enfance, Laurence Jamagne. Mais nous n'en sommes qu'aux prémices du projet. » Une décision saluée par l'opposition, notamment Éric Jourdant, « content d'avoir été entendu (de ne pas construire en zone inondable) ». Le conseil a voté à l'unanimité pour la désignation d'un auteur de projet.



L'Avenir - Local: Luxembourg 10/11/2021, pages 6 & 7

Tous droits réservés. Réutilisation et reproduction uniquement avec l'autorisation de l'éditeur de L'Avenir - Local: Luxembourg

